



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 13 juin 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LORMONT** (33) à :

BARITAUD Erika
BARRAUD Alice [avec les félicitations du jury]
BEAUGIER Pauline
BENEYTOU Anne-Sophie [avec les félicitations du jury]
BLANCO Gaelle
BORDES ép RUAULT Garance
DARASPE-JAIS Maylis
DOUCET BARRAUD Amandine
DURANDEAU Amandine
GUILLOT Johanne
HERNANDEZ Noémie
LABAT-LABOURDETTE Margaux
LANDAGARAY Mirentxu
LEVENEUR Isabelle
MALIK Hesham
MAUVY ép DUMAS Marie [avec les félicitations du jury]
MERCIER Alyssa
ROBERT Guillemette
SAINT-MACARY Lauranne
THACH Julie

Fait à Paris, le 13 juin 2016,
le président de jury,

Jean-Marie FONTENEAU